

COMITE 31  
HAUTE-GARONNE

Compléter le cadre ci-dessus avec les coordonnées du Comité concerné

**REGLEMENT EPREUVE ROUTE SAISON :**

DATE : 22/04/2023

CLUB : AC le FOUSSERET

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) : Daniel MIQUEL - 06 50 61 39 10

NOM DE L'EPREUVE (+ CP-VILLE) : Grand Prix des Fêtes de Lussan

EPREUVE du CHALLENGE    PRINTEMPS    NOCTURNES    AUTOMNE    HORS  
REMISE DES DOSSARDS

- ADRESSE COMPLETE : Salle des fêtes de Lussan

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

- NOM(S) Prénom(s) :

LONGUEUR	8 kms	TYPE	vallonné	OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 <sup>ère</sup>	13h30	15h00	9	72	Récompenses aux 3 premiers
2 <sup>ème</sup>	13h30	15h00	9	72	
3 <sup>ème</sup>	13h30	15h02	8	64	
4 <sup>ème</sup>	13h30	15h04	7	56	
5 <sup>ème</sup>	13h30	15h06	6	48	
Cadets	13h30	15h04	5	40	
Minimes	13h30	15h06	4	32	
Féminines	13h30	Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

**ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :**

**EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES FSGT ET AUX NON LICENCIES FSGT**

• TARIFS DES ENGAGEMENTS

- LICENCIES FSGT ADULTES : 7 e
- LICENCIES FSGT MINIMES & CADETS : 3 e
- NON-LICENCIES FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... : 10 e
- NON-LICENCIES MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... : 6 e

Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition

**OBSERVATIONS :**

- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1ères catégories courront dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**